



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2016



Sommaire

- 3** Avant-propos de la présidente
- 4** Comptes annuels 2016
- 5** Culture
- 7** Santé
- 8** Social
- 9** Administration

Avant-propos de la présidente

Madame, Monsieur,

L'année sous revue a apporté son lot de changements à la Fondation suisse des artistes interprètes. Fin août 2016, Bruno Prandi a quitté son poste après quatre ans d'activité comme actuaire de la fondation pour entrer en fonction comme nouveau responsable de la communication de la KTV ATP – Association artistes — théâtres — promotion, Suisse au 1er septembre. Nous remercions Bruno Prandi pour sa collaboration engagée et nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir.

Dès septembre 2016, Bruno Marty a repris ses fonctions d'actuaire. Il assure la marche opérationnelle de la fondation avec Lisa Gyger et ses collaborateurs de longue date Sara Pepe (secrétariat) et Karl Zbinden (traitement des demandes de soutien). Ce changement interne s'est déroulé sans heurts. Je me réjouis de collaborer avec cette nouvelle équipe.

L'augmentation des demandes de soutien continue à nous préoccuper. Après un examen approfondi de l'introduction d'un durcissement des critères de demandes de soutien, le Conseil de fondation a décidé de procéder jusqu'à nouvel ordre à de légères modifications formelles, comme p.ex. limiter le nombre de demandes pouvant être soumises par année pour un même projet. La fondation reste ainsi fidèle

à sa ligne de conduite, en complétant les organismes d'encouragement publics, en soutenant une création culturelle large et en étant accessible à une grande diversité d'artistes dans toute la Suisse.

Dans le domaine social, la collaboration avec les responsables de l'association Das NETZ – Le RESEAU d'assistance pour les artistes en difficulté – a porté ses fruits. Nous nous réjouissons qu'en unissant nos forces nous sommes en mesure de venir en aide à des acteurs culturels en situation de détresse par le biais d'un accompagnement encore plus complet. Nous remercions à cette occasion Esther Dasen et son équipe pour le travail accompli.

Je remercie également tous les experts pour l'évaluation des demandes de soutien, les collaborateurs de la Fondation suisse des artistes interprètes pour leur engagement au quotidien et mes collègues au sein du Conseil de fondation pour leur grand soutien.

Cordialement



Esther Roth



Comptes annuels 2016

Durant l'année sous revue, la fondation a reçu des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel de la société de gestion Swissperform (SWP). Des recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la dissolution des provisions des interprètes des domaines phonographique et audiovisuel (2008) de SWP et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2010 que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

	CHF
Déduction culturelle et sociale SWP phonographique (PH)	874'956.11
Déduction culturelle et sociale SWP audiovisuel (AV)	87'757.06
Autres dons	187'813.79
Dissolution de provisions SWP PH 2008	47'247.78
Dissolution de provisions SWP AV 2008	7'320.02
Dissolution de provisions répartition SIG 2010 PH	54'262.98
Produit financier*	75'578.20
Total recettes	1'334'935.94
 Dépenses	 CHF
Culture	1'080'385.01
Santé	78'729.19
Social	5'706.33
Frais administratifs	229'213.95
Total dépenses	1'394'034.48
 Profits/Pertes	 -59'098.54

* L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Le bilan et le compte de pertes et profits ont été révisés en mai 2017 par la société PwC AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Environ 75% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5'000.– maximum). Les experts reçoivent un forfait de CHF 25.– par dossier traité.

Un total de 962 demandes a été enregistré en 2016 (contre 903 en 2015), parmi elles 583 (contre 546 en 2015) ont reçu une réponse positive et 377 (contre 354 en 2015) une réponse négative. 2 demandes ont été retirées (3 en 2015). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice, les montants suivants (CHF) ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2016			2015		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2016 Report 2015	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2015 Report 2014
Musique classique	189	242'950 + 28'764	230'000 + 28'764	171	226'400	230'000 + 11'714
Rock/Pop	85	134'950 + 11'716	125'000 + 11'716	80	176'000	165'000 + 16'966
Jazz	132	133'000 + 14'266	125'000 + 14'266	115	132'800	130'000 + 14'666
Danse	20	56'500 + 8'217	60'000 + 8'217	22	63'500	60'000 + 11'717
Théâtre	102	158'500 + 56'400	195'000 + 56'400	103	182'600	195'000 + 32'500
Comédie musicale	4	5'500 + 4'000	5'000 + 4'000	2	3'000	5'000 + 2'000
Chœur/chorale	0	0	0	4	5'000	5'000 + 0
Multimédia	6	6'000 + 1'000	5'000 + 1'000	7	7'000	5'000 + 3'000
Musique folklorique	29	81'000 + 6'000	80'000 + 6'000	17	83'000	80'000 + 9'000
Catégories multiples	16	105'750 - 1534	100'000 - 1534	25	65'000	50'000 + 13'466
Total	583	924'150	1'053'829	546	944'300	1'040'029

(Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2016 indiquées à la page 4, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.)

Montant total des projets non bouclés (état: 31.12.16):

Projets non bouclés/non payés	2015	CHF 71'700.–
Projets non bouclés/non payés	2016	CHF 326'550.–

Santé

Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant supérieur à CHF 5'000:

	CHF
42e Prix Walo 2016	40'000.00
Prix Walo-Sprungbretter (tremplin jeunesse) 2016	10'000.00
Stubete am See	10'000.00
Rock/Pop	
M4Music, Showcase Stage	8'000.00
Catégories multiples	
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2016	50'000.00
Label Suisse 2016	10'000.00
Swiss Music Awards 2016	30'000.00
Projets FIM et FIA	
FIM 2016	6'836.45
FIA 2016	7'797.90



Le groupe d'experts santé soutient des projets et des manifestations dans le domaine de la santé et de la prévention, de la reconversion professionnelle, du conseil et de la protection juridique en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles (il y a actuellement 11 cas en cours).

Projets et manifestations

	CHF
Association suisse de médecine de la musique (SMM)	
SMM Conseils	6'000.00
SMM page, Revue musicale suisse	3'240.00
SMM 12e Symposium médecine de la musique 2016	24'211.20
SMM Participation au symposium PAMA 2016	3'950.00
Musiciens suisses	
Musiciens suisses, events protection auditive 2016	1'964.50
Adrian Schrieh	
Congrès IADMS 2016	1'407.40

Protection juridique

Frais d'avocat et de procédure	36'771.75
--------------------------------	-----------

Dépenses santé

IT	-699.66
Jetons de séance	1'750.00
Frais de déplacement et de représentation	0.00
Location de salle	134.00

Total dépenses groupe d'experts santé

78'729.19

Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

La SIS s'engage au sein de l'association «Das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations.

En 2016, la SIS a soutenu deux nouvelles demandes d'aide sociale. La Fondation a pris en charge les coûts y afférents (soutiens et contribution d'exploitation à «Das Netz») d'un montant de **CHF 5'610.20** en 2016.



Administration

Administration

L'administration englobe l'organisation globale et la direction de la fondation. C'est un organe de contact et de coordination pour les membres du Conseil de fondation et les experts, ainsi qu'une source d'informations pour les demandeurs de soutien et tous ceux qui souhaitent le devenir.

La Coopérative suisse des artistes interprètes SIG met son personnel et ses infrastructures à disposition de la Fondation qui occupe ses locaux. Avec un taux d'occupation d'environ 90% (répartis sur trois personnes), la SIS possède une organisation très légère. L'administration emploie:

Actuaire	Bruno Prandi (jusqu'au 31.8.2016) Bruno Marty (dès le 1.9.2016)
Administration Traitement des demandes	Sara Pepe Karl Zbinden

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 229'213.95** se composent de

- Frais de personnel (salaires et cotisations sociales)
- Coûts d'infrastructure (loyer, mobilier, IT, électricité, etc.)
- Frais IT spécifiques liés à la banque de données demandeurs de soutien
- Coûts de traduction
- Frais liés aux séances du Conseil de fondation (jetons de présence CHF 4'450.-, frais de transport)
- Forfait de défraiement de la présidente (CHF 3'000.-)
- Frais de déplacement et de représentation de la présidente et de l'actuaire
- Coûts pour services de conseil

Organes de la SIS

Le Conseil de fondation est élu respectivement réélu tous les deux ans par le groupe d'experts interprètes à l'occasion de l'assemblée des délégués de Swissperform. La présidence et la vice-présidence sont définies au sein du Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation élit les membres du groupe d'experts santé, ainsi que les experts traitant les demandes de soutien culture et l'actuaire.

Conseil de fondation

Esther Roth, présidente
Yvonne Burckhardt
Alexandra Egli
Mischa Greull, vice-président
Thomas Wild

Groupe d'experts santé

Karl Knobloch, président
Barbara Aeschbacher
Pia Bucher
Monika Kälin
Oliver Margulies
Adrian Schriel

Les noms des experts traitant les demandes d'encouragement dans le domaine de la culture ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des demandeurs de soutien.



Schweizerische Interpretenstiftung

Mentions légales

Responsable du contenu
Bruno Marty, actuaire

Textes
Esther Roth, Bruno Marty, Sara Pepe

Conception et mise en page
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch
Photo Esther Roth: Kirsten Thomas

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2017 Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tél: +41 43 322 10 60
E-Mail: info@interpretenschiftung.ch

www.interpretenschiftung.ch